



La tâche primordiale d'un Maire et de son Conseil Municipal consiste à œuvrer pour que les habitants de la commune restent toujours en phase avec les impératifs d'une société qui impose ses lois et ses règles.

Depuis 2001, nous nous sommes investis dans la recherche de solutions satisfaisantes dans l'intérêt général de la population.

Après les réflexions, les études ont permis de fixer des choix dans la limite et le respect des finances locales.

Certaines de ces études ont débouché sur des réalisations concrètes, d'autres et pas des moindres vont enfin voir le jour dans le courant de 2006.

Elles vont je l'espère, apporter la preuve qu'il n'existe aucun décalage entre les villes centres et les communes rurales.

✚ *Le Plan Local d'Urbanisme sera certainement approuvé début 2006. Son objectif consiste à gérer l'urbanisme à l'échelon communal.*

Sa vocation première est de permettre une harmonie et une coexistence entre les agriculteurs et les nouveaux résidents, et conserver un patrimoine rural dont nous sommes fiers.

✚ *La mairie bibliothèque dont la construction débutera au premier trimestre 2006 ne sera pas la propriété exclusive du conseil municipal.*

Le bâtiment ouvert à tous favorisera :

- ❖ *Une réception du public dans les règles de bienséance, de confidentialité nécessaires à tout citoyen*
- ❖ *Des échanges fructueux et conviviaux autour des espaces bibliothèque et multi média*

✚ *La création d'un multiple rural à l'emplacement du hangar de M. BELVEZET. Si les subventions sont à la hauteur de l'enjeu, la commune se chargera de l'opération suivante :*

- ❖ *Achat du hangar qui restera propriété de la commune*
- ❖ *Financement des aménagements intérieurs et extérieurs*
- ❖ *Conclusion d'un bail en bonne et due forme avec la SICASELI qui assurera la location des locaux pendant 20 ans à la commune.*

La SICASELI continuera d'assurer les prestations aux agriculteurs tout en modernisant le magasin, en l'ouvrant à certains produits de première nécessité ouverts à tous.

Un espace convivial est prévu avec création d'un point poste, réception d'e colis etc...

L'année 2005 s'achève donc dans la perspective d'une meilleure gestion de la vie communale.

Je vous adresse à toutes et à tous

*Un joyeux Noël
Une bonne et heureuse année*

Que ces quelques mots soient synonymes de bonheur et de bonne santé.

*Le maire
Michel CALMELS*



Travaux communaux

❖ **Voirie :**

Montant des travaux réalisés en 2005 : **52 782.97 €**

- ✚ Traverse de Mouty et de Tournié
- ✚ Revêtement d'une partie de la voie communale de la Vente au Cayla
- ✚ Elargissement du chemin de Guirande

- ✚ Pour améliorer l'accès au château d'eau de Taffarou, le syndicat de l'eau de FELZINS – LENTILLAC fait porter chaque année « du tout venant » afin de combler les ornières.

❖ **Cimetière :**

Le crépi du cimetière a été réalisé par M. BROUSSAL Jean Claude pour un montant **de 4834.23 € TTC**. Les portails ont été repeints.

Un caveau communal était prévu mais n'a pu être réalisé en 2005, le projet est reporté en 2006

❖ **Assainissement :**

Extension du réseau d'assainissement dans le bourg pour permettre la réhabilitation d'un bâtiment inoccupé en 2 appartements et desservir des terrains constructibles. Une habitation est en cours.

❖ **Centre bourg :**

Amélioration du réseau d'eau pluviale dans le centre bourg et pose d'un poteau incendie

❖ **Laromézie :**

Pour être en conformité avec le cadastre, des travaux ont été effectués pour retracer le chemin rural déplacé il y a fort longtemps.

❖ **Guirande :**

Pour permettre l'accès aux nouvelles constructions le chemin a été élargi pour être en conformité avec la réglementation, les travaux définitifs seront poursuivis ultérieurement.

❖ *Lotissement :*



Après les dernières constructions achevées, la couche finale de la voirie et les trottoirs ont été réalisés. Tous les lots sont vendus, et toutes les maisons locatives louées.

Au lotissement nous comptons environ 36 personnes.

Etudes et projets :

L'équipe municipale a travaillé sur divers projets, les études sont parfois longues mais nécessaires afin de réaliser des projets compatibles avec les finances communales et les besoins de la commune.

❖ *P.L.U. :*

Après retour du rapport du commissaire enquêteur, examen du dossier par le conseil municipal et accord des services de l'Etat le P.L.U. sera applicable. Chacun pourra consulter le dossier en mairie.

❖ *Projet de construction d'un bâtiment mairie – bibliothèque :*

La construction du bâtiment mairie bibliothèque doit débuter début 2006.

La procédure d'appel d'offres est en cours. Nous saurons fin janvier quels sont les artisans qui réaliseront le projet, si tous les corps de métier ont répondu à l'appel d'offres. Après les études et les démarches administratives, vient le moment de la réalisation. Vous trouverez le plan du futur bâtiment page suivante.

Nous sommes aidés pour la réalisation de notre projet par :

Le Conseil Général – le Conseil Régional – l'Etat – la D.R.A.C

Sans eux le projet n'aurait pu aboutir, nous les en remercions.

❖ **Projet de création d'un multiple rural :**

L'étude du projet pour la création d'un multiple rural a débuté en 2004.

Après beaucoup de réunions de travail et une enquête auprès des habitants de Felzins et des clients de la SICASELI, le projet avance. IL pourra se concrétiser si nous sommes subventionnés.

Nous espérons que 2006 voit la réalisation de ce projet.

❖ **Cœur de village :**

La **Communauté de Communes**, maître d'ouvrage du projet, a lancé l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre pour la réalisation du projet. Nous ne savons pas quand les travaux seront réalisés

Il est de plus en plus difficile pour les petites communes de réaliser des travaux d'investissements car les communes sont tenues à des dépenses de fonctionnement obligatoires auxquelles elles ne peuvent se soustraire

EDF, Chauffage des bâtiments communaux, Assurance, Transports scolaires, Salaires, frais de gestion courante, débroussaillage, fournitures scolaires, fournitures de bureau, frais téléphone, affranchissement

Vient s'ajouter depuis quelques années :

- ✓ **La participation aux charges de fonctionnement de l'école maternelle de ST FELIX :**

Cette charge est calculée au nombre d'élèves. Pour **2004-2005** la participation par élève est de : **949,50 euros**

6 élèves ont fréquenté l'école de ST FELIX, ce qui représente pour la commune une dépense de : **5697 euros**

Pour **2005-2006**, **10** élèves vont à la maternelle de ST FELIX. La dépense peut être estimée à : **9500 euros**

- ✓ **Les frais de garderie de FELZINS** qui sont partagés avec les 5 communes du R.P.I à part égale . Pour l'année scolaire 2005/2005 ces frais se sont élevés à : **472.euros**
- ✓ **Obligatoire chaque année : La vérification des installations** GAZ et électrique, la révision des chauffages, l'entretien de la chaudière de l'école, la vérification des extincteurs, la maintenance de l'aire de jeux. Ces charges représenteront pour 2005 une dépense de : **1500 euros** environ

Population état civil

Naissances :

- Noah BAYLE
- Pauline BACH
- Alban CARRIERE

Mariage :

- Jean Philippe LEHOURS et Laurence MEURILLON

1 mariage est prévu le 31 décembre

Décès :

- Hubert RIGAL
- Léa DEVEZE
- Paulette LACOSTE
- Louisa AYROL
- René SOULAGE
- Angèle ROUQUETTE

Population

Le dernier recensement sur la commune a été en 1991. La population de FELZINS comptait alors 311 habitants. Aujourd'hui nous pouvons estimer la population à **environ** 330 felzinoises et felzinois .

Les modalités de recensement de la population ont changé. Avant toutes les communes étaient recensées en même temps tous les 8 ans environ. Maintenant il y a tous les ans un recensement sur différentes communes. Il interviendra sur la commune de FELZINS en 2007.

Sur les cinq dernières années nous avons accueillis 28 nouveaux foyers

Pour les nouveaux administrés qui ne connaissent pas le tri, un document d'information est disponible en mairie.

Pour toutes informations complémentaires, s'adresser au :

S.Y.D.E.D. du Lot
Les MatalineS
46150 CATUS

Tél : 05 65 21 54 30

**Le conseil municipal souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de
FELZINS.**

Discours de monsieur CALMELS Michel, Maire, prononcé aux obsèques de monsieur SOULAGE René, ancien Maire de la commune de Felzins.

Je ne vous cacherai pas ma profonde émotion, que je ressens aujourd'hui en prenant la parole devant vous.

Si nous sommes réunis aussi nombreux c'est pour rendre un hommage mérité à l'homme qui, tant dans sa vie professionnelle que publique a marqué notre commune de son empreinte.

Monsieur René SOULAGE vient de nous quitter. Felzins vient de perdre un des siens mais aussi celui qui a conduit pendant de longues années le destin de la commune.

Son élection au Conseil Municipal en 1965 fut le départ d'une longue carrière publique qui va le mener en 1971 aux fonctions de Maire qu'il quittera en 2001.

Trente années au service de la commune, trente années où il a mené de front sa vie professionnelle et assumé les charges municipales.

Il a su s'adapter sans heurts aux exigences de cette époque charnière où la société en pleine évolution a imposé des changements radicaux dans la fonction de Maire.

Il était toujours resté l'homme simple, avenant et respectueux qui convient aux habitants de nos communes rurales.

Bien que soucieux, voire pointilleux sur l'emploi des finances communales, il a largement contribué à poser les premiers jalons qui permettent aujourd'hui d'entreprendre des réalisations pour la modernisation de notre commune.

Nous ne l'oublierons pas. Son nom est déjà inscrit sur la liste de ses prédécesseurs qui, comme lui, ont contribué et œuvré à l'essor de notre commune.

Au nom du conseil municipal, aux noms de l'ensemble de la population de Felzins et en mon nom personnel, permettez moi d'adresser à l'ensemble de sa famille nos plus sincères condoléances.

ASSOCIATIONS ET LEURS FESTIVITES

ECHO DE FOOT AVENIR

Le bilan de la saison 2004/2005 est très satisfaisant. L'équipe I termine 4^{ème} de sa poule en 1^{ère} Division de district, tandis que l'équipe II à force de courage a évité la relégation. Elle était montée l'année précédente.

Le début de la saison 2005/2006 commence laborieusement. Espérons et encourageons nos jeunes pour qu'ils relèvent la tête et que nos équipes jouent à nouveau les premiers rôles.

TE CAL BENI

Des « Quines et concours de Belote » au cinéma « Femmes paysannes » en passant par la **journée des « anniversaires » au repas du « stockfisch » et de « juillet », des sorties à « St Antonin et Bruniquel, Toulouse Aérospatiale et la côte d'azur » sans oublier « Châtaignes grillées » l'année 2005 a été riche en manifestations toujours très suivies et l'équipe de TE CAL BENI s'en félicite et tient à remercier votre marque de sympathie et votre fidélité toujours grandissantes.**

L'année 2006 n'est pas une année comme les autres. En effet nous fêterons les 10 ans d'existence de notre association grâce à vous. C'est donc ensemble que nous soufflerons les 10 bougies le 16 juillet 2006 au Foyer rural. Nous comptons sur vous

photos

Calendrier 2006 des festivités

| | |
|-------------------|--|
| 07 janvier | Quine TE CAL BENI |
| 05 février | Repas stockfisch |
| 12 février | Repas de la chasse |
| 18 mars | Repas avec les jumeaux - Comité des Fêtes (à voir) |
| 01 avril | Repas dansant de l'école |
| 28 mai au 04 juin | sortie TE CAL BENI en Autriche |
| 16 juillet | Repas des 10 ans de TE CAL BENI |
| 28 octobre | Châtaignes grillées TE CAL BENI |
| 10 novembre | Moules frites – Foot Avenir |

Ecole

A la rentrée 2005/2006, les élèves du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) FELZINS-CUZAC-ST FELIX sont répartis dans 4 classes :

- maternelle avec Mme Madelain à St-Félix
- Grande section et CP avec Mme Borot et Melle Plaquevent (à mi-temps) à St-Félix
- CP, CE1, CE2 avec M. Cabrespine à Felzins
- CM1, CM2 avec M. Laborie à Cuzac

Les écoles accueillent également les élèves des communes de Lentillac Saint-Blaise et St-Jean Mirabel.

Melle Chayrouse assure la garderie et Mme Bourmada, la cantine.

Au cours de l'année 2004/2005 l'école de Felzins a accueilli les élèves du CE1 et du CE2.

Des activités ont été partagées avec l'école de Cuzac :

- **USEP** (sport scolaire) : endurance, jeux traditionnels et sports collectifs, athlétisme.
- **Piscine** : 12 séances à la piscine de Capdenac-gare, réparties en 2 cycles de 6 séances.
- **Soirée Noël** avec petit spectacle et passage du Père Noël, à la salle des fêtes de Cuzac
- **Exposition « La maison de mes rêves »**. recherches effectuées par les enfants afin de réaliser un panneau collectif représentant la maison à travers le temps et dans différents pays. Travail en liaison avec le groupe « Qualité de la Vie » du Centre Social de Figeac. Une exposition a réuni les écoles participantes à la Salle Balène, à Figeac.
- **Action « Ecole et cinéma »**. Les élèves ont assisté à la projection de 3 films au Centre Culturel de Figeac : Le cerf-volant du bout du monde, Peau d'Ane et les Burlesques. Une exposition pédagogique a eu lieu en classe.
- **Sécurité routière**. Au mois de juin, les enfants ont participé à une séance de sensibilisation aux dangers de la route et à l'apprentissage des règles élémentaires du piéton et du cycliste avec la collaboration de « Prévention MAIF », à Cuzac.

D'autres activités ont pu être réalisées :

- **Correspondance scolaire** : échange de lettres, de textes, de dessins tout au long de l'année avec l'école du Souyri, près de Salles-La-Source, dans l'Aveyron. Voyage échange d'une journée.
- **Travail sur le Conte** : pendant l'année, le conteur professionnel Jérôme Aubineau et Michel Galaret (enseignant) sont venus en classe présenter des contes aux élèves

et leur apprendre à conter des histoires élaborées en groupes ou individuellement. Les 5 classes participant au projet « Conte à l'école » (St Martin Labouval, Les Miattes-Figeac, la Vitarelle, Livernon et Felzins) ont présenté leur petit spectacle à leurs camarades, au cours d'une rencontre à Livernon. Un CD a été réalisé avec l'aide de l'ADDA du Lot (service culturel du Conseil Général)

- **Animation « Sciences ».** Séquence « Diaporama » animée par M. Doucet de Capdenac-le-Haut et ayant pour thème « La reproduction animale » à la salle des fêtes de St-Félix. Participation des écoles de Cuzac et de St-Félix. Exploitation en classe.
- **Sorties de fin d'année :** l'une à l'aquarium du Bugue et au village du Bournat, en Dordogne . L'autre au Lioran avec la classe grande section – CP de St-Félix : découverte du milieu montagnard et de la flore.
- **Fête de l'école de Cuzac.** Participation de l'école aux activités sportives de la Fête de l'école de Cuzac au mois de juin 2004
- **Randonnée pédestre.** Sortie à Plancat avec l'école de Cuzac. Pique-nique commun.

Ces diverses activités ont été réalisées grâce au concours de la Communauté de Communes, des communes ayant des enfants dans les écoles du RPI, de la F.O.L. du Lot, du Conseil Général et de tous ceux qui ont participé aux diverses manifestations organisées par l'école (quine, repas dansant) et des parents d'élèves.

L'école leur adresse ses sincères remerciements et leur présente ses Meilleurs Vœux pour l'année 2006.

Passage bibliobus pour 2006 :

| | |
|-----------------|---------------------|
| JEUDI | 23 mars |
| JEUDI | 29 juin |
| JEUDI | 28 septembre |
| VENDREDI | 15 décembre |

Divers

- Chapelle de Guirande :

Ouverture de la chapelle de 10h à 16 h entre le 15 mars et le 15 novembre

- Appel de préparation à la défense :

En ce qui concerne la journée du citoyen, les jeunes, filles ou garçons atteignant l'âge de 16 ans sont priés de se faire recenser à la mairie. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Cette attestation est obligatoire, elle leur sera demandée lors de l'inscription pour la conduite accompagnée ou permis de conduire ou lors du passage d'examen. **Rappel ne jamais donné l'original mais faire des photocopies du document.**

- Dépistage du cancer :

Une campagne de dépistage du cancer du sein a eu lieu cette année pour les femmes de 50 ans à 75 ans. Une réunion publique s'est tenue le jeudi 27 septembre 2005 à Bagnac en présence de spécialiste.

Pour tous renseignements s'adresser à :

ADECA 46

**64 bd Gambetta 46000 CAHORS tél : 05 65 20 86 50
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h**

- Site Internet de la commune :

Nous rappelons les coordonnées du site Internet de la commune de Felzins

www.felzins.fr

Chaque jour environ 30 personnes consultent le site.

Pour nous écrire : mairie@felzins.fr

Nous vous rappelons que l'ADSL est désormais disponible depuis le 05 avril 2005.

- Des questions sur la famille , à qui s'adresser :

Point info famille

U.D.A.F (Union Départemental des Associations Familiales)

51 rue Etienne Brives

46003 Cahors Cédex

Pour tous renseignements téléphoner au : 0825 87 63 67

- Premier espace Personnes Agées Territoriales de Figeac-Est :

Accueil, information et orientations des personnes âgées :

[4 rue Michelet 46100 FIGEAC Tél. : 05 65 10 63 63](#)

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Carte nationale d'identité :

Durée de validité 10 ans, à demander à la mairie du domicile

- Formulaire à remplir à la mairie

Fournir :

- 2 photos d'identité
- 1 justificatif de domicile au nom de la personne majeure
- copie de l'acte de naissance avec filiation à demander à votre mairie de naissance
- l'ancienne carte d'identité

Passeport :

Durée de validité 10 ans, à demander à la mairie du domicile

- formulaire à remplir en mairie

Fournir :

- extrait acte de naissance
- carte d'identité
- livret de famille
- justificatif de domicile
- 2 photos
- 1 timbre fiscal à 60 € pour les adultes à 30 € pour les enfants

Acte de naissance :

La demande est à déposer auprès de la Mairie du lieu de naissance uniquement, la demande peut être faite par courrier

Communiquer

- les noms et prénoms et date de naissance
- les noms et prénoms des parents
- si la demande est faite par courrier joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Acte de mariage :

La demande est à déposer à la mairie du lieu de mariage

Communiquer

- les noms et prénoms des mariés
- La date du mariage
- Si la demande est faite par courrier joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

Acte de décès :

La demande est à déposer à la mairie du lieu de décès ou à la mairie du domicile

Communiquer

- Les nom, prénoms et date du décès
- Si la demande est faite par courrier joindre une enveloppe timbrée à votre adresse



meilleurs vœux
2006

Le conseil municipal de Felzins

vous adresse ses meilleurs vœux

